



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 12.03.2019

Numéro de publication: HR01-1004585873

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées O'Mya Finest Sàrl, Lausanne

O'Mya Finest Sàrl Avenue du Grey 78

1018 Lausanne

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE456324787

Siège: Lausanne

Objectif

la société a pour but l'exploitation de restaurants, d'épiceries-traiteur avec service de plats à emporter (take-away) et de bars, en Suisse et à l'étranger, l'importation, l'exportation, la distribution, l'achat, la vente et le développement de produits alimentaires et de boissons, ainsi que toutes activités en rapport direct (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 4573 du 07.03.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

O'Mya Finest Sàrl, à Lausanne, Avenue du Grey 78, c/o Koyema Lutula, 1018 Lausanne, CHE-456.324.787. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 4 mars 2019. But: la société a pour but l'exploitation de restaurants, d'épiceries-traiteur avec service de plats à emporter (take-away) et de bars, en Suisse et à l'étranger, l'importation, l'exportation, la distribution, l'achat, la vente et le développement de produits alimentaires et de boissons, ainsi que toutes activités en rapport direct (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature collective à deux: Lutula Koyema, de Lausanne, président, et Slim Elyas, de Vogorno, tous deux à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 4 mars 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.